

Licence professionnelle

Mention : **BIOLOGIE ANALYTIQUE ET EXPÉRIMENTALE**

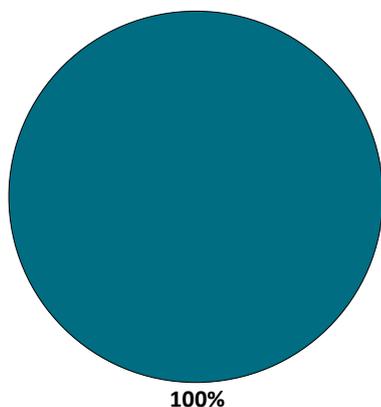
Parcours : **Techniques de diagnostic medical**

Nombre de diplômés enquêtés : **17**

Nombre de répondants : **14**

Taux de réponse : **82%**

Situation des diplômés au 1er décembre 2020



	Homme	Femme	Total
En emploi avec le diplôme*	3	11	14
En emploi avec un diplôme supérieur**	0	0	0
En recherche d'emploi	0	0	0
En études	0	0	0
Autres situations	0	0	0
Total	3	11	14

* n'ayant pas obtenu de diplôme de niveau supérieur à la licence professionnelle, avant ou après l'obtention de celle-ci
** ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur à la licence professionnelle, avant ou après l'obtention de celle-ci

► 14 diplômés, ayant un niveau d'études à Bac+3, occupent un emploi (voir détails pages suivantes).

CHIFFRES CLÉS

Population globale		Diplômés en emploi avec la licence professionnelle					
Taux d'insertion professionnelle ⁽¹⁾	Taux de poursuite d'études ⁽²⁾	Statut d'emploi			Autres chiffres clés		
		% cadres ⁽³⁾	% techniciens - agents de maîtrise ⁽⁴⁾	% employés ⁽⁵⁾	Durée médiane ⁽⁶⁾ accès au 1er emploi	Taux d'emploi stable ⁽⁷⁾	Salaire brut médian ⁽⁶⁾
100%	0%	0 %	100 %	0 %	< 1 mois	79 %	1947 €

(1) Nombre de diplômés en emploi / (Nombre de diplômés en emploi + Nombre de diplômés en recherche d'emploi)

(2) Nombre de diplômés en études / Nombre de répondants

(3) Ingénieurs, cadres, professions libérales, professions intellectuelles supérieures, auto-entrepreneurs, personnels de catégorie A de la fonction publique

(4) Techniciens, agents de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP, personnels de catégorie B de la fonction publique

(5) Employés de bureau, de commerce, personnels de service, personnels de catégorie C de la fonction publique, manoeuvres, ouvriers

(6) Médiane = valeur telle que 50% des répondants sont au-dessus et 50% des répondants sont en-dessous

(7) Emplois stables : CDI, fonctionnaire, chef d'entreprise, profession libérale. Emplois instables : CDD, vacataire, intérimaire, emplois aidés

L'entrée sur le marché du travail

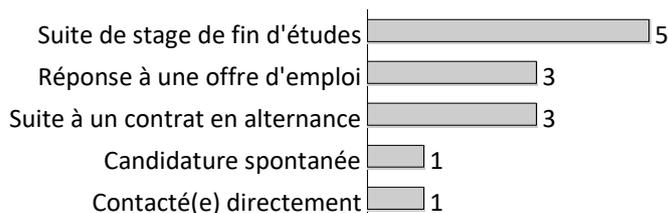
sans diplôme de niveau supérieur à la licence professionnelle

Type de contrat du premier emploi

	Homme	Femme	Total
Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, autoentrepreneur	-	-	0
Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire)	-	1	1
CDI	2	7	9
CDD (y compris saisonnier, contractuel(le) de la fonction publique, ATER)	1	3	4
CDI de chantier, CDI de mission	-	-	0
Vacataire	-	-	0
Intérimaire	-	-	0
Intermittent du spectacle, pigiste	-	-	0
Emplois aidés (Contrat Initiative Emploi, Contrat Unique d'Insertion...)	-	-	0
Volontariat international	-	-	0
Autre	-	-	0
Total	3	11	14

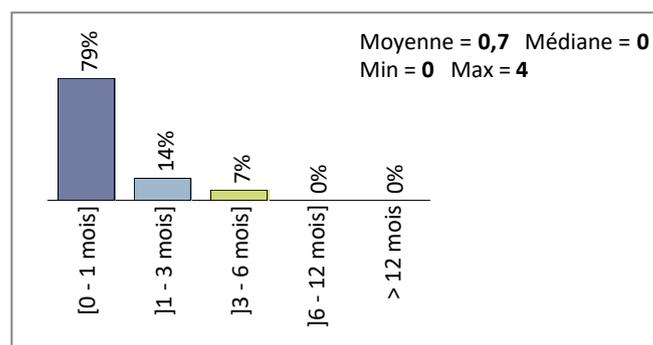
Taux de réponse : 100%

Moyen d'accès au premier emploi



Taux de réponse : 93%

Durée d'accès au 1er emploi



Taux de réponse : 100%

- ▶ **71%** des diplômés occupent un premier emploi stable, ou ayant abouti à un emploi stable (pour les diplômés qui occupent toujours leur premier emploi).

Les emplois occupés au 1er décembre 2020

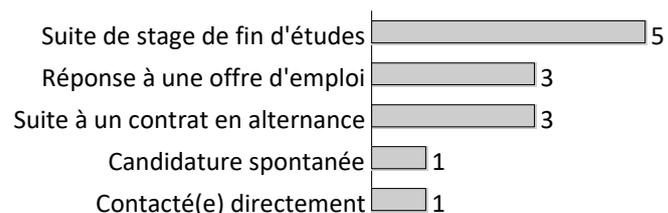
sans diplôme de niveau supérieur à la licence professionnelle

Type de contrat de l'emploi actuel

	Homme	Femme	Total
Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, autoentrepreneur	-	-	0
Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire)	-	1	1
CDI	2	8	10
CDD (y compris saisonnier, contractuel de la fonction publique, ATER)	1	2	3
CDI de chantier, CDI de mission	-	-	0
Vacataire	-	-	0
Intérimaire	-	-	0
Intermittent du spectacle, pigiste	-	-	0
Emplois aidés (Contrat Initiative Emploi, Contrat Unique d'Insertion...)	-	-	0
Volontariat international	-	-	0
Autre	-	-	0
Total	3	11	14

Taux de réponse : 100%

Moyen d'accès à l'emploi actuel



Taux de réponse : 93%

- ▶ **86%** des diplômés sont toujours sur leur premier emploi depuis l'obtention de leur diplôme.
- ▶ **14** diplômés travaillent à temps complet.
- ▶ La durée des contrats temporaires sont de **6**, **14** et **18** mois.
- ▶ **79%** des diplômés occupent actuellement un emploi stable.

Statut d'emploi

	Homme	Femme	Total
Agriculteur	-	-	0
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	-	-	0
Profession libérale	-	-	0
Personnel de catégorie A de la fonction publique	-	-	0
Ingénieur, cadre, professions intellectuelles supérieures	-	-	0
Personnel de catégorie B de la fonction publique	-	-	0
Emploi de niveau intermédiaire : technicien(ne), agent de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP	3	11	14
Personnel de catégorie C de la fonction publique	-	-	0
Employé administratif d'entreprise, de commerce, personnel de service (secrétaire, aide à domicile, hôte(sse) de caisse, vendeur(euse), serveur(euse)...)	-	-	0
Ouvrier	-	-	0
Total	3	11	14

Taux de réponse : 100%

Catégorie d'entreprises

	Nb	% cit.
Grande entreprise privée (sup. à 5000 salariés, tous sites confondus)	-	0%
Entreprise privée de taille intermédiaire (de 250 à 5000 salariés, tous sites confondus)	3	23%
Entreprise privée de taille moyenne (de 50 à 250 salariés tous sites confondus)	5	38%
Petite entreprise privée (de 10 à 50 salariés, tous sites confondus)	1	8%
Microentreprise privée (moins de 10 salariés, tous sites confondus)	-	0%
Entreprise privée (taille non précisée)	1	8%
Une personne exerçant une profession libérale ou un indépendant	-	0%
Association, organisme professionnel	-	0%
Vous-même	-	0%
Secteur public (fonction et entreprise publiques, sécurité sociale, office publique d'HLM,...)	2	15%
Organisation internationale ou institution de l'Union Européenne	-	0%
Société d'économie mixte	-	0%
Autre	1	8%
Total	13	100%

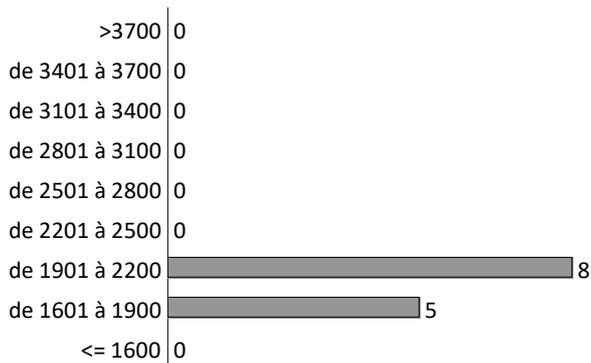
Taux de réponse : 93%

Les emplois par secteur d'activité

Santé humaine et action sociale	7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5
Activités de services administratifs et de soutien	1

Taux de réponse : 93%

Salaires en euros des diplômés (hors primes)



Taux de réponse : 93%

Total	
Moyenne	1919 €
Min	1687 €
Max	2077 €
Médiane	1947 €

- Le salaire brut mensuel des diplômés (hors primes) varie de **1687 € à 2077 €**. Le salaire brut médian est de **1947 €***.

* Le SMIC brut mensuel au 1er décembre 2020 est de 1539 €.

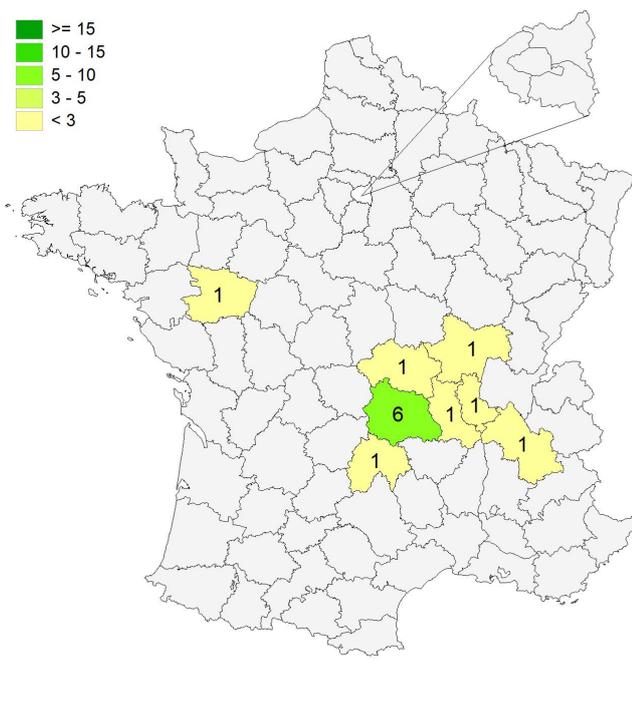
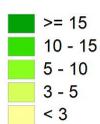
Les salaires sont calculés sur la base d'un temps plein.
Les salaires des diplômés travaillant à l'étranger ne sont pas pris en compte dans le calcul.

Primes

- 7 diplômés ont déclaré toucher des primes supplémentaires.
- 6 d'entre eux ont précisé le montant brut annuel des primes qu'ils touchent. Celui-ci varie de **85 € à 3894 €**, et le montant médian est de **1632 €**.

Lieu d'emploi

Effectif



Répartition géographique des emplois

Auvergne-Rhône-Alpes	11	85%
Ile-de-France	0	0%
Autres départements français de métropole	2	15%
France d'Outre-Mer	0	0%
Étranger	0	0%

Taux de réponse : 93%

Liste des emplois occupés avec la licence professionnelle

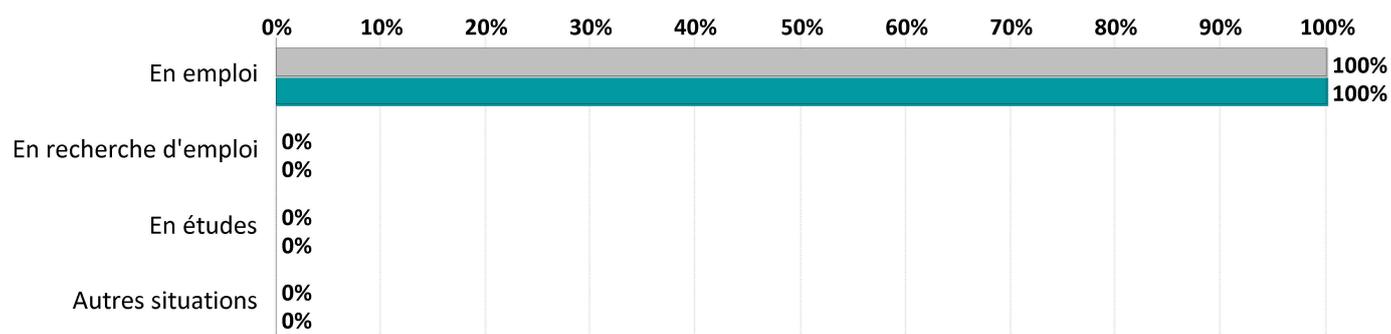
Emploi occupé	Missions	Effectif
Technicien anatomopathologie et responsable métrologie	- Mise en place de technique histologique, macroscopie et qualité en métrologique.	1 F
Technicien de laboratoire	- Prélèvement ; - Tri ; - Gestion de la qualité ; - Gestion de stocks ; - Maintenance d'automates ; - Gestion des analyses de patients de la réception au rendu de résultat.	1 F
	- Analyse d'échantillons d'origine biologique.	1 F
	- Analyse microbiologique de dispositifs médicaux.	1 F
	- Étiquetage de tubes ; - Validation technique de résultats.	1 F
	- Réalisation de carte de groupe sanguin ; - Recherche d'immunisation ; - Distribution de sang et délivrance dans des services hospitaliers.	1 F
	-	1 H
Technicien de laboratoire d'analyses médicales	- Réalisation de prises de sang ; - Réalisation d'analyses sanguines ; - Validation de méthode ; - Gestion du stockage ; - Formation d'utilisateurs sur un automate.	1 F
Technicien de laboratoire en analyses biologiques	- Réalisation d'analyses de pharmacologie et toxicologie.	1 F
Technicien de laboratoire en anatomie cytopathologique	- Macroscopie (description, mesure, coupe, mise en cassette) ; - Entretien et maintenance d'automates ; - Coupe au microtome ; - Coloration standard et spéciale ; - Réception de prélèvements et mise en route (tri, vérification d'identité, etc.).	1 F
Technicien de laboratoire en anatomopathologie	- Histologie (macroscopie, inclusion, coupe, coloration).	1 F
Technicien de laboratoire et préleveur	- Prélèvement ; - Analyse sur automate.	1 F
Technicien de laboratoire médical en bactériologie	- Réalisation d'analyses de bactériologie ; - Interprétation des résultats ; - Validation analytique de dossiers.	1 H
Technicien de laboratoire MTI (médicament de thérapie innovante)	- Thérapie cellulaire ; - Production de cellules.	1 H

TOTAL	14
--------------	-----------

Évolution des situations des diplômés à 18 et 30 mois de l'obtention de leur diplôme

Situations aux 1ers décembre 2019 et 2020

	En emploi		En recherche d'emploi		En études		Autres situations		Total	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Situation 18 mois	14	100%	0	0%	0	0%	0	0%	14	100%
Situation 30 mois	14	100%	0	0%	0	0%	0	0%	14	100%



- ▶ **93%** des diplômés ont déclaré travailler pour le même employeur à 18 et 30 mois. *
- ▶ **50%** des diplômés ont vu leur salaire augmenter entre le 1er décembre 2019 et le 1er décembre 2020, contre **25%** pour qui le salaire a diminué et **25%** pour qui le salaire est resté inchangé. **

*sur l'échantillon de la population en emploi à 18 et 30 mois

** sur l'échantillon de la population en emploi et ayant précisé leur salaire à 18 et 30 mois

Références de la population

Régime d'inscription	Nationalité	Inscrits	Diplômés	Enquêtés
FI ⁽¹⁾	Français	5	5	5
	Étranger	0	0	0
CA ⁽²⁾	Français	0	0	0
	Étranger	0	0	0
CP ⁽³⁾	Français	13	12	12
	Étranger	0	0	0
Cés ⁽⁴⁾	Français	0	0	0
	Étranger	0	0	0
RE ⁽⁵⁾	Français	0	0	0
	Étranger	0	0	0
FC ⁽⁶⁾	Français	0	0	0
	Étranger	0	0	0
TOTAL		18	17	17

Enquête nationale sur le devenir des diplômés de Master et de Licence Professionnelle à 30 mois

Toutes les universités de France réalisent cette enquête avec un questionnaire commun, à la même date d'observation et sur le même périmètre : **diplômés de nationalité française nés en 1988 ou après.**

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est obligatoire et reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

(1) Formation initiale classique (2) Contrat d'apprentissage (3) Contrat de professionnalisation
 (4) Année de césure (5) Reprise d'études (6) Formation continue classique